Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DU CHER
direction départementale des Territoires

Département du cher
Ratio Superficie agricole utilisée / Surface communale

N

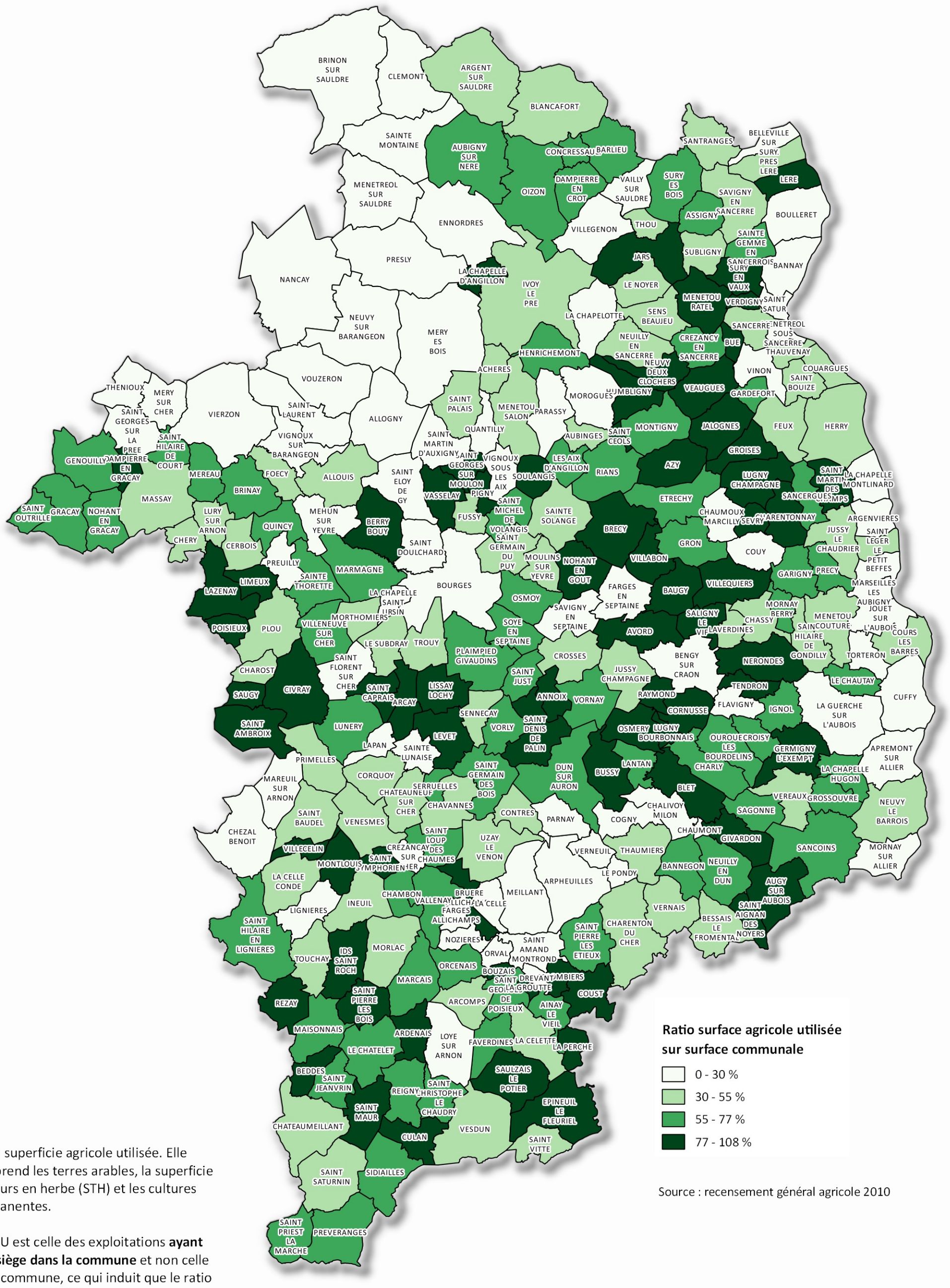

Source : recensement général agricole 2010

SAU : superficie agricole utilisée. Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes.

La SAU est celle des exploitations **ayant leur siège dans la commune** et non celle de la commune, ce qui induit que le ratio peut excéder 100%.

0 5 10 15 km